



École Lucille-Teasdale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Lucille-Teasdale 11 septembre 2025 à 19h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Lucille-Teasdale], tenue le 11 septembre 2025 à 19h, au 3975 rue Bouchette à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice, Madame Hélène Da Costa déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Da Costa,

L'ordre du jour est adopté par **acclamation**.

2. DÉSIGNATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Da Costa que Mme Lui soit la présidente de l'assemblée.

Vote par **acclamation**.

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 12 septembre 2024
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement
9. Nomination d'un président d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
13. Élection du représentant au comité de parents
14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
15. Formation d'un organisme de participation des parents

16. Levée de l'assemblée

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Da Costa :

QUE Mme Zina Kessir agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Vote par **acclamation**.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Lui que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 12 septembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Mme P. Hanus seconde.
Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*. Envoi courriel de la convocation le 3 septembre 2025.

7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le lien avait été également transmis à tous les parents via le courriel du 3 septembre 2025.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Yiu Ping Lui présente un sommaire du rapport annuel de 2024-2025.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Madame Da Costa se propose accompagnée de Mme Yiu Ping Lui.

La proposition est appuyée par Mme Pascal Hanus (membre du CE)

Vote par **acclamation**.

10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Da Costa et Mme Yiu Ping Lui de procéder de la manière suivante :

Si des votes sont nécessaires, on procédera par vote via papier et dépouillement des votes et annonce des candidats avec le plus de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

La proposition est appuyée par Monsieur Khan

11. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

3 postes pour un mandat de 2 ans (2025-2027)

2 postes pour un mandat de 1 an (2025-2026)

Mme Yiu Ping Lui est élue pour un mandat de deux ans (2025-2027)

Monsieur M. Khan est élu pour un mandat de deux ans (2025-2027)

Mme S. Pierre est élue pour un mandat de 1 an.

Mme M. Esplago est élue pour un mandat de 1 an.

Le 5^e poste pour un mandat de deux ans est demeuré vacant.

Vote par **acclamation**.

12. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que Mme Herrera a manifesté son intérêt pour le poste de substitut;

Mme B. Herrera a obtenu le poste de parent substitut.

Vote par **acclamation**.

Le 2 poste de substitut est demeuré vacant.

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

Mme S. Pierre sera la représentante au comité de parents

Vote par **acclamation**.

14. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

Mme M. Esplago sera substitut du représentant au comité de parents.

Vote par **acclamation**.

15. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « OPP ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

L'explication du mandat de l'OPP est faite par la présidente de l'assemblée. Pas de manifestation d'intérêt et personne ne propose la formation d'un OPP.

Mme Yiu Ping Lui a mentionné que ce n'est pas nécessaire d'avoir un OPP et que les enseignants ont demandé des parents bénévoles lors des sorties et des activités. Tout s'est bien déroulé sans OPP en 24-25.

Aucun parent ne souhaite participer ou former un OPP

Rejetée par **acclamation**.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h47.

Direction

Mme Hélène Da Costa

Vice-présidente

Mme Yiu Ping Lui

Secrétaire d'assemblée

Mme Zina Kessir